Questionnaire de satisfaction

Coaching individuel — Commanditaire — Évaluation annuelle PAMS

Dans le cadre de la campagne d'évaluation annuelle du PAMS, nous sollicitons votre avis en tant que commanditaire d'un coaching individuel réalisé au sein du MAASA au cours des 18 derniers mois.

Chaque questionnaire porte sur un unique coaching. Si vous avez commandité plusieurs prestations sur cette période, vous avez le choix :

- Soit répondre pour un seul coaching (une seule saisie) ;
- Soit répondre pour chacun d'entre eux. Dans ce cas, merci de compléter autant de questionnaires que de coachings réalisés.

Afin de nous permettre d'améliorer nos prestations, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir consacrer quelques minutes à ce questionnaire.

Vos réponses peuvent être transmises de manière totalement anonyme. Si vous choisissez d'indiquer votre nom, soyez assuré(e) qu'il n'apparaîtra pas lors de l'analyse des résultats.

Question 1 — Quel est votre lien avec le bénéficiaire du coaching ?

☐ Supérieur hiérarchique

☐ IGAPS

Question 2 — Avez-vous déjà été prescripteur ou autorité hiérarchique dans le cadre d'un ou plusieurs accompagnements en coaching ?

☐ Jamais (c'est mon premier accompagnement)

☐ Une seule fois

☐ Plusieurs fois

Question 3 — Quel est votre niveau de satisfaction global pour cet accompagnement ?

(Note de 1 à 5 : 1 = pas du tout satisfait, 2 = peu satisfait, 3 = moyennement satisfait, 4 = satisfait, 5 = très satisfait)

1 — Pas du tout satisfait	2 — Peu satisfait	3 — Moyennement satisfait	4 — Satisfait	5 — Très satisfait
○	○	○	○	○

N'hésitez pas à compléter votre réponse par un commentaire si vous le souhaitez.

Question 4 — Quels sont les aspects de cet accompagnement que vous avez particulièrement appréciés ?

Question 5 — Quels seraient, selon vous, les points ou axes d'amélioration ?

Question 6 — N'hésitez pas à nous faire part d'autres commentaires.

Question 7 — Nom et Prénom (facultatif)

Nous tenons encore une fois à vous remercier pour votre participation.
Vos données seront conservées pendant trois ans, puis supprimées.
L'équipe du PAMS